



C E T R I

ANALYSE 2017  
4 décembre

Centre tricontinental

## CUBA : NOUVEAUX IMAGINAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

María Isabel Alfonso

**Au modèle libéral de « société civile » totalement autonome de l'État et à visée déstabilisatrice, le pouvoir cubain oppose celui d'organisations révolutionnaires de masse, mobilisées à la suite du gouvernement dans la construction du socialisme. Les deux visions ignorent la richesse d'un secteur interstitiel, formé par une société civile intermédiaire, concrète et dynamique, à mi-chemin entre l'étatique et l'autonome.**

Le débat sur la société civile a suivi un parcours sinueux dans le contexte cubain. Le concept est arrivé à Cuba dans les années 1990, suite à l'effondrement de l'Union soviétique et du bloc socialiste. Il est ensuite tombé dans le silence à partir du relèvement de l'économie cubaine, dans la deuxième moitié de la décennie, pour renaître au moment du Sommet des Amériques en 2015, quand le gouvernement cubain dut envoyer une délégation représentant la société civile et donc, définir les fondements de ce qu'il entendait par là.

Il faut rappeler qu'à Cuba, dans les années 1990, les termes de « société civile » ont été rejetés par d'aucuns qui y voyaient « l'incarnation » de l'idéal du libéralisme. Dans un article paru dans *Granma* le 4 janvier 1996), Raúl Valdés Vivó en parle comme d'une expression « *employée par les impérialistes pour mener des approches positives* ». Au 21<sup>e</sup> siècle en revanche, certains événements ont contribué à ce que l'État cubain accueille et s'approprie définitivement ce concept, dans le contexte de l'espoir d'une normalisation des relations avec les États-Unis, annoncée dès le 17 décembre 2014, et précédée par un processus de réformes ou d'actualisation du modèle, lancé par le président Raúl Castro.

### Société civile et autonomie

Centrale dans le développement du concept de société civile, la question de l'autonomie ne l'a pas toujours été. Chez Aristote, la société civile est conçue comme association des citoyens dans la république politique, sans référence donc à une séparation entre institutions politiques et société. Pour Hobbes et Locke, la société civile n'était pas ce qui s'opposait à l'État, mais bien la société dans son ensemble (y compris ses institutions politiques), en opposition à l'état naturel (la nature). La société civile était alors synonyme de « civilité ».

Avec le mouvement des Lumières et l'apparition des salons comme espaces publics d'échange intellectuel, est introduite l'idée de société civile en tant qu'instance autonome, séparée de l'État. Marx, Gramsci et d'autres par la suite affineront le concept, en lui ajoutant d'autres nuances interprétatives. Pour Marx, la société civile se définira comme lieu de l'oppression de la bourgeoisie sur la classe laborieuse. Pour Gramsci, elle sera l'instance à travers laquelle l'État déploie son hégémonie par le consensus.

Jürgen Habermas, de façon méthodologique, conçoit la société civile comme une zone autonome face à l'État, en articulant les notions de « monde de la vie » et de « système ». La société civile, incarnée

par le monde de la vie, se constitue de façon communicative et affronte le pouvoir du marché et de l'État. Elle se compose d'associations bénévoles qui travaillent les questions de la vie privée en les menant aux discussions publiques. Le système, lui, est constitué par les mécanismes de domination politique et économique, indépendants du monde de la vie. C'est en ce sens qu'Habermas parle de la société civile comme « gardienne de l'État », auquel elle s'oppose, qu'elle contrôle, en protégeant une forteresse « qui ne doit jamais tomber » : la sphère des relations interpersonnelles (Habermas, 1998).

Durant les dernières décennies, on a vu se manifester un vif intérêt pour la déconstruction des conceptions dichotomiques de la relation entre société civile et État. Nancy Fraser et Neera Chandhoke par exemple, questionnent toutes deux les bases hétéronormatives de la société civile selon Habermas (patriarcale, blanche), ainsi que les limites de sa portée. Fraser (1990) défend que sans pouvoir concevoir « d'autres sphères publiques » (pas blanches, hétéronormatives, patriarcales, masculinistes ni bourgeoises), Habermas finit par idéaliser une sphère publique libérale, autonome, distincte de l'État. Chandhoke (2003), pour sa part, questionne le concept d'autonomie, en établissant que si la société civile ne dépend pas de l'État, elle dépendra d'autres institutions (financières...) qui favoriseront son essor. Elle se réfère concrètement à la façon dont les ONG ont joué ce rôle dans le contexte post-guerre froide.

Les références aux questions de société civile et d'autonomie/interdépendance ont fait partie des débats menés à Cuba dans les années 1990. Rafael Hernández (1993), un des premiers à discuter à Cuba le thème de la société civile depuis une perspective rénovatrice, introduit dans son analyse des notions qui, traditionnellement, ont été intimement liées aux concepts d'autonomie et de société civile : dissidence, démocratie, pluralisme politique, entre autres. Dans « Société civile et hégémonie », Jorge Luis Acanda (1996) analyse le thème de l'autonomie à partir d'une lecture gramscienne. Pour Gramsci, le pouvoir, dans sa volonté de justifier son statut coercitif, a recours à la légitimation à travers son interrelation avec des institutions qui justifient ses mécanismes de contrôle. Ces institutions – l'Église, la famille, la culture, etc. – font partie de cette espèce de consensus tacite par lequel le pouvoir s'établit, non par imposition, mais de manière naturelle, presque religieuse.

C'est dans cet espace de consensus (inconscient, involontaire, incontrôlé) des institutions de la société civile que le pouvoir articule son hégémonie. Il est donc illusoire de penser qu'elles sont totalement autonomes, puisque le pouvoir s'en prévaut pour asseoir son institutionnalité. Dans cette logique, l'État n'est pas seulement un corps juridique, mais la synthèse des relations organiques entre société politique et société civile. « *Cette acception large de la politique et du pouvoir en tant que domination* », avance Acanda, « *nous permet d'échapper à une forme de société qui serait un assemblage de sphères séparées et clairement différenciables* ».

## États-Unis et Cuba

Si on examine les modèles de société civile présentés comme « idéaux » par les gouvernements nord-américain et cubain, on observe, d'un côté, la vision binaire et dichotomique des États-Unis (la société civile doit être indépendante si elle veut être authentique) ; de l'autre, la vision unitaire et exclusive du gouvernement cubain (la société civile est composée d'organisations de masse révolutionnaires et d'organisations non gouvernementales qui ne se posent pas en conflit avec l'idéologie révolutionnaire).

Les deux modèles semblent ignorer la richesse d'un secteur interstitiel, formé par une société civile intermédiaire, à mi-chemin entre l'étatique et l'autonome : déliée, mais pas forcément d'opposition; indépendante, mais pas obligatoirement autonome. De quoi parle-t-on quand on se réfère à la société civile cubaine? Est-ce que son autonomie est l'idéal auquel parvenir? Est-elle plausible, atteignable? Commençons par passer en revue les formulations proposées/imposées sur ce thème par le gouvernement des États-Unis.

Par exemple, le 2 mars 2014, Antony J. Blinken du Département d'État des États-Unis déclarait devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies : « *Nous sommes de plus en plus préoccupés par la hausse des arrestations de courte durée d'activistes pacifiques. Nous demandons au gouvernement cubain d'abandonner cette tactique qui consiste à museler les manifestations. Dans quelques semaines, le président Obama fera une visite historique à Cuba et il rappellera qu'il serait important que le peuple cubain dispose d'un espace où il se sente libre de choisir ses partis politiques et ses leaders, d'exprimer ses idées, où la société civile soit indépendante et où elle ait la possibilité de se développer* ».

Trois jours après la visite du président Obama à Cuba, le même Département d'État annonçait qu'il

allait allouer « 753989 dollars à des programmes visant des leaders émergents de la société civile cubaine ». Ces programmes « stimuleront le développement, par leurs participants, d'un plan d'action pour promouvoir des activités communautaires non gouvernementales à Cuba ». Même dans un contexte de normalisation des relations, le gouvernement des États-Unis décide ainsi de maintenir une position interventionniste sur la souveraineté de Cuba, en réaffirmant un modèle de société civile à l'évidence réductionniste et dichotomique, qui rejette la complexité de toute dynamique sociale, au-delà de la seule cubaine.

En réaction à l'ingérence nord-américaine, plusieurs acteurs officiels cubains ont alors redéfini leur idéal : une société civile socialiste, composée majoritairement d'organisations affiliées à l'État, et dont la priorité semble être la subordination à la seule idéologie possible : la révolutionnaire. Les organisations non gouvernementales en font aussi partie, tant qu'elles restent idéologiquement définies dans ces périmètres. En 1996, la 5<sup>e</sup> Plénière du Comité central du Parti communiste de Cuba avait déjà établi que la société civile cubaine était composée de : « ...nos puissantes organisations de masse (CTC, CDR, FMC, ANAP, FEU, FEE et même les Pionniers), des organisations sociales, qui réunissent entre autres les combattants de la Révolution, des économistes, des juristes, des journalistes, des artistes, des écrivains, etc., ainsi que d'autres ONG qui fonctionnent dans la légalité et ne cherchent pas à porter atteinte au système économique, politique et social librement choisi par notre peuple et qui, avec leur personnalité propre et leur langage spécifique, poursuivent l'objectif commun avec l'État révolutionnaire, de construire le socialisme ».

Vingt ans plus tard, lors d'un Forum de la société civile cubaine, préparatoire à la participation d'une délégation cubaine au Sommet de Panama, Abel Prieto réaffirmait que « notre société civile est composée d'organisations révolutionnaires », et que l'« on ne peut confondre le non étatique avec le contre-révolutionnaire » (cité par divers auteurs, dans *Juventud Rebelde*, 2015). Prieto répéta sa vision en 2016 lors du 6<sup>e</sup> Congrès du PCC : « Á Cuba, nous avons une forme de démocratie unique, qui a un lien avec la société civile révolutionnaire. Un ministre cubain est obligé de se présenter devant les organisations et de rendre compte de son travail. Notre formule est extrêmement démocratique, car les politiques sont soumises à débat par notre peuple organisé de façon non gouvernementale, ce qui ne veut pas dire non révolutionnaire » (cité par Elizade, dans *Cubadebate*, 16 avril 2016).

En passant sur le fait que la démocratie cubaine semble se réduire au fait qu'un ministre soit obligé de se présenter devant les organisations pour rendre des comptes (en supposant que cela se passe toujours ainsi), on peut déduire que bien que le discours officiel cubain établisse un espace d'acceptation du « non gouvernemental » comme composante de la société civile, il semble que cela relève plus de la tolérance que de la nécessité immédiate de promouvoir et d'écouter les voix alternatives qui forment le tissu social cubain d'aujourd'hui. En résumé, la société cubaine est socialiste par essence, avec des voix et des organisations non gouvernementales qui existent à la périphérie d'un centre, avec lequel elle n'entre pas en conflit.

Ce n'est pas pour rien que Prieto répète sa crainte que les organisations non gouvernementales soient confondues avec les « non révolutionnaires ». Cette confusion vient de l'excès d'idéologisation qui a imprégné la société cubaine, et du soupçon que provoquent les alternatives citoyennes dont la priorité n'est pas la forteresse idéologique, mais la solution aux problèmes concrets quotidiens qui affectent la société cubaine.

### **De nouveaux imaginaires pour la société civile cubaine**

Pour se représenter à quoi renvoient ces deux visions de la société civile – la dichotomique et l'exclusive –, revenons sur certaines théorisations. Fraser et Chandhoke mettent en question, comme nous l'avons vu, le mythe d'une société civile éminemment autonome. Elles reconnaissent toutes deux le pouvoir d'action et de transformation de la société civile interdépendante (donc non autonome). Fraser explique par exemple comment la société civile, comprise non comme entité opposée à l'État, mais comme un de ses éléments constitutifs, peut produire des changements plus radicaux que si elle relevait d'un champ autonome (1990).

Chandhoke, elle, questionne l'impossibilité d'un modèle radical d'autonomie, tout comme sa légitimité et sa portée. Elle explique comment les ONG sont devenues l'essence de la société civile dans le monde post-guerre froide. Aujourd'hui, ce sont ces ONG qui, financées par des donateurs comme la Banque mondiale ou le FMI, déterminent les habitus acceptables dans l'espace public, en étant pieds et poings

liés par ces mêmes bailleurs. Selon Chandhoke, cela masque et affaiblit le travail de résistance des secteurs réellement alternatifs, en raison du crédit que l'on donne à ce troisième secteur qui, finalement, dépend d'autres structures et n'est pas aussi autonome qu'il le dit (2003).

C'est à ces secteurs réellement résistants, contestataires et émancipateurs, d'une société civile socialiste interdépendante (et pas autonome) que semble faire référence Acanda dans le contexte cubain des années 1990, quand il affirme que « *la société civile ne peut être vue seulement comme une zone d'enracinement du système hégémonique de la domination, mais plutôt comme l'espace depuis lequel elle le conteste* ». Il ajoute : « *La nouvelle hégémonie libératrice vise à renforcer une société civile qui soit le lieu de l'action créatrice des sujets qui la composent. Sujets de la révolution, sujets qui soient en accord entre eux et qui soient capables de dépasser les conflictualités essentielles, parce qu'ils sont tous, non les porteurs, mais les coauteurs d'un projet libérateur auquel ils ne peuvent renoncer (...); un projet qu'ils restructurent sans cesse, au fil des transformations des circonstances internes et externes* » (1996).

En accord avec ces visions centrées sur l'impossibilité et l'inefficacité – qu'elle soit descriptive ou normative – de concevoir une société civile totalement autonome, indépendante et victime d'un État hégémonique, la société civile socialiste cubaine, interdépendante d'un État dont elle est partie, incarnerait peut-être ce paradigme de transformation par sa capacité de contestation. Dans cette vision, les individus qui font partie des institutions interdépendantes contestent, questionnent, remettent en cause les épisodes hégémoniques de cet État, au-delà de l'illusion d'une supposée autonomie.

Certes, les acteurs de la société civile socialiste cubaine ont augmenté leur capacité à visibiliser leurs revendications et à articuler leurs agendas. Mais l'espoir tacite de faire partie d'un projet commun auquel ils se doivent les a souvent privés d'une plus grande capacité d'action. Il y a, dans l'ensemble, une déconnexion entre leur capacité contestataire et leur capacité à changer réellement les comportements hégémoniques de ce pouvoir. Ce qui explique l'émergence d'une zone spontanée, semi-autonome dans l'espace public cubain, qui vient compléter, avec de nouvelles négociations et de nouvelles potentialités, le vide laissé par un étatsisme inopérant.

Si la critique de la séparation dichotomique entre la société civile et l'État est nécessaire et apporte des éléments pour une compréhension plus profonde de ces dynamiques, nous ne pouvons pas nous contenter de l'imaginaire d'une société civile socialiste, soi-disant fructueuse, formée par les organisations liées à l'État et où les agendas des organisations non gouvernementales et non étatiques restent soumis à des filtres idéologiques.

Peut-être ne faudrait-il pas parler de dichotomie tranchée entre la société civile et l'État – comme y appellent les États-Unis – ou de subordination de la société civile à la ligne idéologique de l'État – comme le fait le gouvernement cubain –, mais plutôt des porosités qui relient l'autonome et l'interdépendant à Cuba. Des entrées et des sorties des zones d'autonomie de tout un secteur de la société civile qui cherche à ouvrir de nouveaux imaginaires, sans forcément poser comme principe l'opposition frontale ou l'autonomie totale. Plus que l'autonomie ou son absence, nous imaginerions la possibilité de zones « d'autonomie interstitielle » de la société civile cubaine, qui appelle à une praxis contestataire et réellement transformatrice face aux mécanismes de contrôle hégémonique.

Il ne faut bien sûr pas mésestimer le contexte de siège qui a sous-tendu notre histoire avec les États-Unis. Mais il serait peut-être salutaire de privilégier une plateforme commune nationaliste et anti-embargo, où la défense de la souveraineté serait considérée, plus que les filtres idéologiques, comme une valeur unificatrice. La société civile cubaine actuelle est beaucoup plus riche, formée d'un tissu qui ne reproduit pas nécessairement une idéologie unique, mais qui contredit, conteste, questionne, réfute, recycle et déconstruit de vieux paradigmes, en redéfinissant la possibilité de nouveaux espaces.

## Bibliographie

- Acanda González J.L. (1996), « Sociedad civil y hegemonía », *Temas*, n°6.  
Chandhoke N. (2003), « The Conceits of Civil Society », Oxford, University Press.  
Fraser N. (1990), « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, n° 25/26.  
Habermas J. (1998), *Facticidad y validez*, Madrid, Éditions Trotta.  
Hernández R. (1993), « Mirar a Cuba », *La Gaceta*, août.  
Recio M. (1999), « Sociedad civil en los 90: el debate cubano », *Temas*, n°16.

**María Isabel Alfonso est universitaire cubaine, professeure de littérature latino-américaine au St-Joseph College (New York), membre fondatrice de l'organisation anti-embargo CAFÉ – Cuban Americans for Engagement, collaboratrice de Cuba Posible et réalisatrice du documentaire Repensar la sociedad civil cubana.**

**Cet article a été rédigé pour la publication du CETRI *État des résistances : Amérique latine* parue en décembre 2017.**



**Centre tricontinental - CETRI**

av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique  
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69  
cetri@cetri.be - www.cetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,  
service de l'éducation permanente et de la Province  
du Brabant wallon

